Formation postdiplôme

La compétence
au service du patient

Soins Intensifs

Direction des ressources humaines
Centre des formations

Introduction

L'évolution des situations de soins, le développement de recommandations d'ex-pert-e-s scientifiques, l'innovation des technologies médicales et les contraintes économiques supposent que l'infirmière ou l'infirmier acquière des compétences spécifiques pour assurer la sécurité, la continuité et la qualité des soins offerts au patient nécessitant des soins intensifs.

Sous l'égide du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la formation post-diplôme en soins intensifs est organisée par le Centre des formations du CHUV, en étroite collaboration avec les services cliniques de soins intensifs adultes et de pédiatrie/néonatologie.

Cette formation vise un enrichissement aussi bien professionnel que personnel permettant de retirer de plus grandes satisfactions de son activité.

Compétences

La formation vise le développement de l'expertise en soins infirmiers dans le domaine des soins intensifs adulte ou pédiatrique/néonatologie.. L'infirmier-ère expert-e en soins intensifs assure, de façon autonome, sur délégation médicale et en collaboration, la prise en charge globale des patients nécessitant des soins critiques hautement spécialisés.

Assurer des prestations de qualité et éthiques chez le patient à risque, intégrer les savoirs scientifiques récents dans sa pratique professionnelle, promouvoir le travail en équipe, communiquer adéquatement avec le patient, ses proches et les personnes impliquées dans le projet de soins, favoriser le développement de la profession, encadrer le personnel en formation, définissent autant de compétences constitutives du profil professionnel attendu.

Public-cible

Infirmière diplômée et infirmier diplômé.

Organisation

Réalisée en cours d'emploi la formation théorique comprend 425 heures de cours, ateliers, etc. répartis sur deux ans. Les principaux thèmes traités concernent: les soins intensifs (techniques, pharmacologie, pathologie, urgences, etc.), la communication, l'interdisciplinarité, la qualité, l'éthique et l'intégration des savoirs scientifiques.
Chaque volée est organisée en deux options, adulte et pédiatrique: les cours théoriques spécifiques à chaque option sont associés à une plate-forme de cours communs. Les stages sont spécifiques à chacune des options.
La formation pratique comprend au minimum 540 heures d'accompagnement clinique et d'ateliers. Elle repose sur la progressivité et la polyvalence et se traduit sur le terrain par une approche de situations de plus en plus complexes et variées.

Pédagogie

La formation est guidée par les principes de la pédagogie des adultes, de l'approche par compétences, de l'alternance intégrative et de la pratique réflexive.

Validation

Des évaluations périodiques, tant du point de vue des connaissances théoriques que des compétences cliniques, et un examen de diplôme, ponctuent le programme de formation.

Titre

La réussite de l'ensemble des procédures de qualification conduit à l'obtention du titre d'expert-e en soins intensifs diplômé-e EPD ES délivré par le SEFRI.

Perspectives professionnelles

L'infirmier-ère expert-e en soins intensifs peut travailler dans tous les services de soins intensifs adultes, pédiatriques et de néonatologie. Elle ou il peut également remplir, ultérieurement, une fonction de cadre de gestion ou de formation.

Responsables

Coordinateur de filière spécialisée: Claude Laville
Responsable de programme EPD SI : Béatrice Chevrier
Responsabilité scientifique et pédagogique: Commissions composées d'expert-e-s médico-infirmier-ère-s dans le domaine

Infos pratiques

DESCRIPTIF
La formation postdiplôme en soins intensifs fait l'objet d'une description détaillée consultable sur le site www.chuv.ch/offre-formation.

FRÉQUENCE ET DURÉE
La formation a lieu une fois par an, débute en juin et dure deux ans.

DOSSIER DE CANDIDATURE
Les candidat-e-s qui souhaitent réaliser leur formation complète au CHUV doivent travailler dans un secteur de soins intensifs du CHUV et contacter leur hiérarchie.
Les candidat-e-s ayant été admis-e-s dans un centre de formation pratique partenaire, ont jusqu'au 31 mars pour s'inscrire à la formation théorique.

CONDITIONS D'ADMISSION
Diplôme d'infirmier-ère suisse ou titre étranger reconnu par la Croix Rouge suisse.
Expérience professionnelle 6 mois minimum en soins aigus.
Certificat BLS-AED valable depuis moins d'une année.
Maîtrise du français/Lecture de l'anglais scientifique.

LIEU
Les cours théoriques se déroulent dans différents lieux de la Cité hospitalière ou au Centre des formations du CHUV, av. de Crousaz 10, à Lausanne.

PRIX
La participation financière demandée est la suivante*:
- Collaborateur-trice-s CHUV: CHF 600.-/an auxquels s'ajoutent CHF 500.- de frais de certification
- Participant-e-s externes: CHF 4'500.-/an pour 2025
  CHF 5'000.-/an dès 2026

*Sous réserve de modifications

ADRESSE
CHUV
Direction des ressources humaines
Centre des formations
Mme Catia Poroli Chidini
Av. de Crousaz 10-01-134
1010 Lausanne
079 556 80 61
Catia.Poroli-Chidini@chuv.ch

canton de vaud

Le Centre des formations du CHUV est certifié ISO 9001:2015

CHUV 2025 | 54677